

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 JANVIER 2008

L'an deux mille huit, le 15 janvier, à dix-sept heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes du Pays de Muzillac (Salle du Conseil), en séance publique sous la présidence de Monsieur André PAJOLEC, Président de la Communauté de Communes.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 25

Date de convocation du Conseil Communautaire : 07 janvier 2008

Etaient Présents : MM. PAJOLEC André, - LOLICAR Jean, - BERNARD Yvon - - GUILLOTIN Bernard, - THOMAS Jean-Claude - RIVAL Guy - FLOC'H Yvon, - NICOLAS Yves, - AUDRAN Bernard, - LE DENMAT Michel, - DANIEL Alain, - BRISE Gilles, - ORGEBIN François, - LE PEHUN Michel, - BROHAN Joseph, - LENORMAND Roger, - HUCHON René, - JEHANNO Paul, - FOURNIER Philippe, - MAGREZ Gilbert, - MOUREAUX Jean-Claude, - NAEL Jean-Claude, - Mmes SARREAU Martine, - MICHELOT Fernande.

Déléguée Suppléante : Mme BOUILLARD Marie-Pierre.

Etaient Absents Excusés : MM. BERET Pierre, - CRIAUD Michel, - TABART Jean, - YVERT Michel, - Mme DEGRES Marie-Andrée.

Formant la majorité des membres en exercice

M. Michel LE PEHUN a été élu Secrétaire.

Approbation du Compte-rendu du Conseil Communautaire du 18 décembre 2007.

DELIBERATION N°01-2008 – DEBAT D’ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le Président rappelle au Conseil l’obligation qui lui est faite par la Loi d’organiser, au maximum deux mois avant le vote du Budget Primitif, un Débat d’Orientations Budgétaires.

A l’aide du document récapitulatif la situation financière de la Communauté de Communes, et les actions et projets en cours ou à venir, il est proposé au Conseil Communautaire de débattre des grandes orientations à faire figurer dans le Budget Primitif 2008.

DELIBERATION N°02-2008 - ATTRIBUTION DES MARCHES DU CENTRE DE SECOURS

Le Président indique au Conseil Communautaire que les marchés de travaux ont été attribués lors de la Commission d’Appel d’Offres du 6 décembre dernier exceptés pour les lots n°4 –Etanchéité et n°17 – VRD/Terrassement.

La Commission du 17 décembre avait alors décidé de relancer en procédure d’appel d’offres ces 2 lots déclarés infructueux.

La Commission s’est réunie de nouveau le 11 janvier pour l’ouverture des offres et le 15 janvier pour l’attribution de ces lots, il est proposé de retenir les offres comme suit :

N°	LOT	ENTREPRISES RETENUES	ESTIMATION DU MOE	MONTANT € HT	OPTIONS VARIANTES	TOTAL DU MARCHÉ
1	GROS ŒUVRE DEMOLITION	BOEFFARD	140148.24	132724.80		132724.80
2	CHARPENTE METALLIQUE	RYO	24580.00	30266.40		30266.40
3	COUVERTURE BACS ACIER	RYO	57140.00	50180.16		50180.16
4	ETANCHEITE	MATHAREL	15290.00	26291.71		26291.71
5	MENUSISERIES ALU	ARTECH'n	3420.00	3900.80		3900.80
6	MENUSISERIES BOIS	PARIS	18630.00	7874.00		7874.00
7	PORTES SECTIONNELLES	FIMA	11400.00	6500.00		6500.00
8	CLOISONS SECHES	ALLANIC	26640.00	23964.22		23964.22
9	PLAFONDS SUSPENDUS	LE CAM	7700.00	6835.00		6835.00
10	REVETEMENTS DE SOLS	ART ET CARRELAGE	21285.00	21433.79		21433.79
11	ELECTRICITE CHAUFFAGE	DE DECKER	68000.00	56728.84		56728.84
12	PLOMBERIE SANITAIRES VMC	ROQUET	65000.00	50379.03		50379.03
13	CLIMATISATION REVERSIBLE	IFC	30000.00	25862.48	5238.00	31100.48
14	PEINTURE REVETEMENTS MURAUX	TREGARO	15615.00	12102.55		12102.55
15	SERRURERIE	RYO	12940.00	15892.50		15892.50
16	RAVALEMENT	BREIZH FACADE	4730.00	4201.42		4201.42
17	TERRASSEMENT VRD ESPACES VERTS	CHARIER TP	72702.16	53120.13		53120.13
		TOTAL	595320.40	528257.83	5238.00	533495.83

Le Conseil Communautaire, après en avoir à délibérer, **AUTORISE** le Président à signer les marchés pour chacun des lots n°4 et 17 avec les entreprises retenues par la Commission d’Appel d’Offres.